

« TRANSAVIA X ROCK EN SEINE via Les Bons plans de Naima »

RÈGLEMENT DU JEU COMPLET DU 18/08/2026 AU 24/08/2026

ARTICLE 1 – ORGANISATION

TRANSAVIA France, SAS au capital de 169 000 000 euros, immatriculée au RCS de Créteil, sous le numéro 492791306, dont le siège social est situé 7 avenue de l'Union, 94310 ORLY (ci-après « l'Organisateur »), organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé «TRANSAVIA X ROCK EN SEINE via Les Bons Plans de Naima» (ci-après le « Jeu »), du 18/08/2026 à partir de 18 heures, heure française inclus, au 24/08/2026 à 18 heures, heure française inclus.

ARTICLE 2 – MODALITÉ DE PARTICIPATION

2.1 Ce Jeu est exclusivement réservé à toutes personnes physiques majeures résidant en France (dont Corse et DROM-COM), à l'exclusion du personnel des sociétés organisatrices dans lesquels se déroule le Jeu et de leurs sociétés apparentées ainsi que de leur famille. En cas de litige, un justificatif d'identité pourra être demandé. La participation d'une personne physique mineure de plus de 13 ans au Jeu est admise à la condition qu'elle ait préalablement recueilli l'autorisation d'y participer auprès du titulaire de l'autorité parentale vis-à-vis d'elle et que le dit titulaire de l'autorité parentale ait de ce fait accepté d'être garant du respect par ce participant de l'ensemble de conditions du règlement. En conséquence, toute participation d'une personne physique mineure au Jeu fera présumer à l'Organisateur que ce participant a bien obtenu l'autorisation susvisée.

2.3 Ce Jeu est accessible via un article sur le site web <https://www.lesbonsplansdenaima.fr/> publié le 18/08/2026 à partir de 18 heures, heure française jusqu'au 24/08/2026 à 18 heures inclus.

2.4 La participation au Jeu est strictement personnelle et se limite à une participation par foyer (même nom, même adresse postale). L'Organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant ne respectant pas l'équité du Jeu.

2.5 La participation à ce Jeu gratuit et sans obligation d'achat implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations, des règles de déontologie en vigueur sur Internet (étiquette, charte de bonnes conduites...), ainsi que des lois et règlements en vigueur en France.

2.6 Les clôtures des participations au Jeu auront lieu le 24/08/2026 à 18 heures, heure française inclus. Toute participation ultérieure ne sera pas prise en compte.

ARTICLE 3 - PRINCIPE DU JEU

Le jeu se présente sous la forme d'un article sur le site web <https://www.lesbonsplansdenaima.fr/> expliquant la mécanique du Jeu et comment y participer. Pour participer, les participants devront cliquer sur le lien suivant <https://j1y4bk7e.sibpages.com> et devront remplir les informations demandées. Le tirage au sort aura lieu le 24/08/2026 à 18 heures, heure française inclus. En cas de non-respect des modalités de participation, la participation ne pourra être retenue et sera considérée comme nulle et non avenue.

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS

Ce Jeu aura un (1) Gagnant, il pourra être accompagné d'une (1) personne, désignés par un tirage au sort, de façon impartiale et strictement aléatoire, sans présence d'huissier.

Le tirage au sort aura lieu le 24/08/2026 à 18 heures, heure française inclus parmi la liste des participants ayant rempli le formulaire de participation. Les Gagnants seront contactés directement par mail à l'adresse mail transmise dans le formulaire de participation.fait. Chaque modification fera l'objet d'une annonce sur le compte Instagram de l'Organisateur - @transaviaFR.

ARTICLE 9 - DISPONIBILITÉ DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est librement disponible dans la biographie du compte Instagram de l'Organisateur - @transaviaFR.

ARTICLE 10 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Transavia France, en tant que responsable de traitement, recueille les données personnelles des participants dans le but de contacter le Gagnant et de lui fournir la dotation détaillée à l'article 5 de ce règlement. Ces données ne seront pas conservées au-delà de ces usages.

En participant au Jeu, les participants reconnaissent et acceptent que certaines informations relatives à leur compte Instagram figurent sur la page de l'Organisateur (nom, prénom et/ou pseudonyme utilisés pour le compte du réseau social des participants et du Gagnant) conformément aux politiques d'utilisation des données de ces réseaux sociaux et fassent l'objet d'un traitement informatique.

Les finalités et base juridique du traitement sont les suivantes : les données personnelles recueillies dans le cadre du Jeu concours sont destinées à l'Organisateur, à la seule fin de la participation au Jeu, de la gestion du Gagnant et de l'attribution des dotations. Les données personnelles sont recueillies sur la base de l'intérêt légitime de Transavia France d'organiser des jeux concours. Les

informations collectées ne seront pas utilisées à des fins de sollicitations commerciales.

Les destinataires des données à caractère personnel collectées sont : le service Marketing et Digital de Transavia France, l'agence de communication Marcel ainsi que le service client de Transavia France.

La durée de conservation des données à caractère personnel vous concernant est : les données personnelles seront conservées pendant toute la durée strictement nécessaire à la bonne gestion du Jeu et, en tout état de cause, pendant une durée n'excédant pas deux (2) ans à compter du dernier contact resté sans réponse, à défaut de demande de suppression ou d'opposition de la part du participant dans l'intervalle, ou jusqu'au retrait du consentement.

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement sur les données à caractère personnel vous concernant, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité de vos données, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de vos données et d'un droit d'émettre des directives concernant le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits en écrivant à : data.protection@fr.transavia.com ou en envoyant un courrier postal adressée au Délégué à la Protection des Données de Transavia France à l'adresse suivante : 7 Avenue de l'Union, 94310 ORLY.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données à caractère personnel concernant la manière dont nous traitons vos données à caractère personnel, nous vous invitons néanmoins à nous contacter au préalable.

La collecte des données à caractère personnel vous concernant est obligatoire pour l'administration du Jeu et de ses suites. Le défaut de fourniture des données personnelles ne permettra pas aux participants de jouer. Pour en savoir plus, consultez notre politique de confidentialité.